

L'ABEILLE.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit. "

QUÉBEC, 31 JANVIER 1861.

Mardi, nous avons célébré avec toute la pompe ordinaire la fête de St. François de Sales. La Grande Messe a été chantée par M. Langevin, de l'Archevêché; et un sermon de circonstance fut prêché par M. Brunet, professeur de Botanique à l'Université. Le prédicateur, dans un court exposé de la vie de l'Évêque de Genève, s'est surtout appliqué à dépeindre sa jeunesse. Car, a-t-il dit, si pendant toute sa vie, le saint a été dévoué aux intérêts et à l'avancement des jeunes gens, c'est surtout pendant ses premières années qu'il s'est montré leur véritable patron, en prêchant plutôt par son exemple que par ses paroles; aussi est-il un parfait modèle de l'écolier vertueux.

Nos confrères musiciens ont, comme à l'ordinaire, contribué à rehausser l'éclat de la fête, en exécutant, avec l'habileté qu'on leur connaît, plusieurs morceaux de musique, pendant l'office du matin et de l'après midi.

Pour terminer dignement cette journée, on avait résolu de donner une séance académique, et dès sept heures du soir, Mgr de Tlca, plusieurs membres du clergé et bon nombre de laïques remplissaient la Grande Salle où devait se tenir cette séance. Notre académie tient à devenir plus académie que jamais, en excluant de ses réunions tout ce qui n'a pas trait au but qu'elle se propose d'atteindre; et ceux qui ont assisté à la séance de mardi ont pu voir qu'elle s'est mise sérieusement à l'œuvre. La lecture de devoirs français, de thèmes latins, de versions latines et grecques, de compositions françaises, mêlée, à de rares intervalles, de morceaux de musique, voilà quels furent les éléments de cette soirée qui, ainsi qu'on nous l'a fait remarquer, portait tous les caractères distinctifs de l'ordre Toscan.

Cette innovation, ou plutôt ce retour à l'ancien régime ne flatte pas, sans doute les goûts de tout le monde; mais les membres de cette société, ont depuis longtemps regardé ceci, comme étant simplement impossible, et se contenteront de ranger de leur avis les gens de bon goût. Or ceux-ci, sont trop persuadés de la vérité du vieux dicton: " chacun son métier " pour les blâmer dans la ligne de conduite qu'ils se proposent de tenir désormais.

NOUVELLES LOCALES.

La Cour supérieure va avoir à prononcer sur les dernières élections municipales; car un bref de *Quo Warranto* (exousez le barbarisme) a été signifié, ces jours derniers, au Maire et aux conseillers nouvellement élus.

Une proclamation royale annonce que les statuts refondus du Bas-Canada auront force de loi, à partir du 31 de ce mois.

Quatre individus de cette ville, à ce qu'il paraît, ont commis, la semaine dernière, des vols pour un montant considérable en porc, volatile, &c., chez plusieurs habitants de St. Pierre de l'île d'Orléans. Trois personnes soupçonnées d'être les auteurs de ces déprédations ont été arrêtées, et vont subir leur procès durant le présent terme de la Cour Criminelle, qui est maintenant en session.

Un incendie a consumé hier la maison de M. Tessier, écuyer, notaire, située sur le chemin de Ste. Foy.

COLLÈGE N. DAME DE LEVY.

COURS LATIN.

John Dumontier, Chs. Desjardins, G. Desjardins, F. Couture 2 fois. *en français.*

F. Couture 2 fois, A. Déziel, *en thème.*

F. Couture *en version.*

F. Couture *en leçons.*

P. Cantin. P. Fortier *en arithmétique.*

COURS ANGLAIS.

EN QUATRIÈME.

A. Lémelin. et A. Vallée, *en français.*

CINQUIÈME.

D. Gaudry 5 fois *en leçons* et 3 fois *en français.*

Ls. Nadeau, *en géographie.*

M. Chapman *arithmétique.*

SECONDE.

Gd. Ballantine 9 fois *en français.*

2 fois *en latin*, 1 fois *en géographie,*

G. Fraser, 4 fois *en français*, 1 fois *en géographie*, 1 fois *en arithmétique.*

Ed. Kimlen, *en leçons,*

X. Venner, 2 fois, *en géographie,*

A. Racine, *en leçons,*

G. Carrier, *en leçons.*

Au mois de février dernier, les élèves du Collège de St. Hyacinthe ayant eu connaissance de l'insulte faite à la dignité du Chef de l'Église par l'adresse de Garibaldi aux étudiants de l'Université de Pavie, voulurent faire une Amende Honorable au Souverain Pontife. Réunis

dans leur chapelle, devant une image du Prince des Apôtres, ils prononcèrent un acte de réparation à l'égard du successeur de St. Pierre et de dévouement à son autorité. Ils envoyèrent avec une adresse une copie de cet acte à Sa Sainteté. Ils reçurent trois mois après, de Mgr. Bediui, Secrétaire de la Propagande, une lettre qui leur exprimait la satisfaction qu'avait éprouvée le St. Père de cet hommage qu'ils lui avaient rendu. Et dans les derniers jours de décembre, ils eurent l'honneur de recevoir la lettre suivante adressée à leur collège par le Souverain Pontife lui-même.

PIUS P. P. IX.

Dilecti filii, salutem et benedictionem. Sensus animi Nobis Sanctæque huius Petri Sedi devinctissimi, omni ex parte Litteræ præ se ferunt, quas a vobis libenti prorsus animo accepimus. In his enim communi vestrum nomine, incredibilem hanc Italiæ universæ conversionem ac temporalis status. Nostri usurpationem dolere ac lamentari voluistis, quam mox Sardinia rex facto armorum impetu immissoque magno exercitu suo plene absolvit. Jure adversus hæc omnia reclamatis, Dilecti Filii, quando quidem communis omnium fidelium Patris plena et absoluta libertas cum bono et utilitate universalis Ecclesiæ archissime omnino conjungitur, atque ad omnes catholicos patrimonium spectat, quo Divina Providentia ad liberum Apostolici muneris exercitium Romanum Pontificem Christi Vicarium adauxit. Vivis idcirco posteris que haud credendum videbitur initum potentium fœdus, qui viribus omnium perduellium sibi adscitis civilem sedis Apostolicæ principatum proscindere et evertere quin ullus eisdem resistat impudentissime statuerunt. Sed fiducia Nostrâ in Deo est qui detestanda hujus modi facinora non patietur atque eidem in humilitate cordis die ac nocte supplicamus ut videat afflictionem Nostram et in potentia virtutis suæ inimicos Ecclesiæ sanctæ disperdat. Vos interim, Dilecti Filii, in oratione et obsecratione unanimes per severatis ut misericors et miserator Dominus in Nostram Vestrumque omnium afflictionem respiciat, atque ut faciat ubique Pacem et tranquillitatem. [Ac paternæ Nostræ in vos caritatis pignus sit Apostolica Benedictio, quam cœlestium omnium munerum auspiciem, vobis omnibus, Dilecti Filii, effuso cordis affectu peramanter impertimur.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum 24 die Novembris 1860, Pontificatus Nostri anno XV (L'Ordre.)

PIUS P. P. IX.